



Demande de défrichement

En référence au projet de construction de deux chalets avec route d'accès, sur la parcelle N°520, soumis à l'enquête publique dans le bulletin officiel N°51 du 23.12.2011, l'administration communale d'Icogne, d'entente avec le Service des forêts et du paysage, arrondissement du Valais central, en application de la loi fédérale sur les forêts du 4 octobre 1991 et de l'art. 9 du règlement forestier du 11 décembre 1985 de la loi forestière cantonale du 1^{er} février 1985, soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de défrichement suivante :

Requérant : **Fanny Nicolas, par le bureau ETUFOR SA à St-Léonard**

Situation : Parcelle N°1138

But du défrichement : Construction d'un accès à la parcelle N°520

Surface à défricher : 49 m²

Coordonnées centrales : 600'230 ; 127'210

Tous les dossiers peuvent être consultés, durant 30 jours dès la présente publication, auprès de l'administration communale d'Icogne, pendant les heures d'ouverture officielle des bureaux.

Les observations éventuelles ou oppositions dûment motivées doivent être adressées par écrit, par lettre recommandée, à l'administration communale dans les délais indiqués, à compter de la présente publication.

Icogne, le 07.09.2012

Administration communale d'Icogne